

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2266

82 – TARN-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Ventes et cessions

814 933 131 RCS Montauban.

WEARE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 37498134.00 EUR.

Adresse : 1200, Avenue d'Italie, 82000 Montauban.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SOCIETE ABSORBANTE : La société WEARE Société par actions simplifiée au capital social de 37 498 134 € Siège social : 1200, avenue d'Italie - 82000 Montauban RCS Montauban 814 933 131 SOCIETE ABSORBEE : La société WEARE ADDITIVE Société par actions simplifiée au capital de 834 600 € Siège social : 1200, avenue d'Italie - 82000 Montauban RCS Montauban : 805 014 230 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société WEARE ADDITIVE dont la transmission à la société WEARE est prévue : Montant de l'actif : 1 750 014 € Montant du passif : 751 785 € Actif net apporté : 998 229 € 2. Augmentation du capital social de la société WEARE, société absorbante La société WEARE, société absorbante, détenant la totalité des actions de la société WEARE ADDITIVE, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. 3. Rapport d'échange Les apports effectués par la société WEARE ADDITIVE, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société WEARE, société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 4. Prime de fusion Les apports effectués par la société WEARE ADDITIVE, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société WEARE, société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital et, en conséquence, il n'a pas été établi de prime de fusion. 5. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 28 octobre 2025 a été déposé le 30 octobre 2025 au nom de la société WEARE, société Absorbante, et au nom de la société WEARE ADDITIVE, société absorbée, au Greffe du Tribunal de Commerce de Montauban..